

COMMUNE DE RIOUX MARTIN

AR Prefecture

DELIBERATION DU

016-211602792-20220316-D_2022_05_1603-DE
 Reçu le 29/03/2022
 Publié le

16-mars-22

N° 2022/05

CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE

2021

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Mme MAIS Marie Claire
 Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice

2021

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement

2021

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE	RESTES A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	-15 980,44 €		129 518,44 €	Recettes		113 538,00 €
FONCT	412 729,23 €	161 927,44 €	37 789,75 €			288 591,54 €

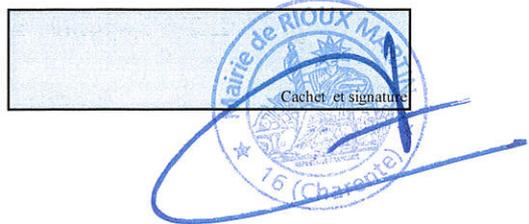
Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	288 591,54 €
report investissement (ligne 001)	113 538,00 €
Total affecté au c/ 1068 :	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	
Déficit à reporter (ligne 002)	

Fait à RIOUX MARTIN
 Le 16-mars-22

Délibéré par Le conseil municipal
 Le 16-mars-22



Nombre de membres en exercice :	11
Présents :	10
Suffrages exprimés :	9
Abs :	
Pour :	9
Contre :	
Date de la convocation :	08-mars-22

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le
 et de la publication le